

TABEAU 3 COMPOSITION DU PIB SELON LES TROIS OPTIQUES
(aux prix courants, en millions d'euros)

	2015
<i>PIB selon l'optique de la production</i>	
Production (aux prix de base)	842 475
- Consommation intermédiaire (aux prix d'acquisition)	474 369
= Valeur ajoutée (aux prix de base)	368 107
+ Impôts moins subventions sur les produits	42 904
= Produit intérieur brut selon l'optique de la production (aux prix d'acquisition)	411 010
<i>PIB selon l'optique des dépenses</i>	
Dépenses de consommation	303 457
+ Formation brute de capital	97 074
+ Exportations	323 866
- Importations	313 387
= Produit intérieur brut selon l'optique des dépenses	411 010
<i>PIB selon l'optique des revenus</i>	
Rémunération des salariés	206 560
+ Autres impôts moins subventions sur la production	-3 199
+ Excédent brut d'exploitation / revenu mixte brut	164 745
= Valeur ajoutée brute	368 107
+ Impôts moins subventions sur les produits	42 904
= Produit intérieur brut selon l'optique des revenus	411 010

Source: ICN

8. Mise en équilibre des tableaux des ressources et des emplois

Lors de l'établissement des TRE, des données provenant de sources très diverses sont utilisées comme, entre autres:

- les comptes annuels des entreprises (BNB);
- les déclarations TVA;
- les déclarations ONSS;
- l'enquête structurelle auprès des entreprises (Statbel: l'office belge de statistique);
- les enquêtes PRODCOM (Statbel: l'office belge de statistique);
- les données relatives aux importations et exportations de biens (ICN);
- les données relatives aux importations et exportations de biens et de services de la balance des paiements (BNB);
- les comptes des administrations publiques (ICN);
- les déclarations d'impôts sur les revenus des personnes physiques pour les indépendants;
- l'enquête sur les budgets des ménages (Statbel: l'office belge de statistique).

Toutes ces données sont traduites en informations statistiques conformes à la méthodologie du SEC 2010, ensuite elles sont intégrées dans le cadre des TRE. En pratique, lorsque toutes les cellules pertinentes des TRE sont complétées, des déséquilibres existeront dans la plupart des cas¹ entre le total des ressources et le total des emplois. Pour corriger ces différences, il convient de procéder à un équilibrage en trois étapes.

La première étape de ce processus consiste à construire une " hiérarchie de qualité " des données introduites dans les TRE. Cette étape a pour objectif d'isoler les informations considérées comme « correctes » (ne devant donc pas

¹ Les informations utilisées ne sont en effet pas toujours d'égale qualité, de sorte que des différences peuvent apparaître entre les ressources et les emplois.